

LA
Semaine
 DE
Religieuse
 MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal au clergé de son diocèse : Cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie. — V Nominations ecclésiastiques. — VI Avis. — VI Correspondance romaine. — VII Jubilé sacerdotal de Mgr l'archevêque. — VIII Les archives vaticanes. — IX Le jubilé de l'Immaculée Conception. — X Variétés. — XI Retraite mensuelle. — XII Aux prières.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 13 décembre

Quatre-temps, antiennes des O., S. Thomas, neuvaine de Noël (1) et, dans le diocèse de Montréal, collecte du Denier de St-Pierre.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 13 décembre

Office du IIIe din. de l'Avant, *semi-double*; à la messe, mém. de Ste-Lucie et de l'octave de l'Immac. Concept.; préf. de la Sts Vierge. — Aux vêpres, mém. de l'Immac. Concept., et de Ste Lucie.

SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 22 décembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité du titulaire de Saint-Eusèbe.

DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité du titulaire de Saint-Eusèbe (Standfold).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité du titulaires de Saint-Lazare.

J. S.

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner 300 jours d'indulgences à chaque exercice, et une indulgence plénière en se confessant, communiant et en priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine ou l'un des huit jours suivants (16 déc. au 1 janvier).